

tensions originelles», constate Mescoli.

Cette appartenance est tout aussi importante que l'identité de chaque individu. Elle en fait d'ailleurs partie intégrante. «L'identité, tout comme la frontière, dépend de critères objectifs: la couleur des cheveux, le groupe sanguin... Cela définit qui je suis et qui je ne suis pas. À cela s'ajoutent les éléments subjectifs de la personnalité, ses opinions, ses préférences philosophiques, politiques...», explique François Debras, maître de conférences au centre d'études Démocratie à l'Université de Liège. Et l'identité comme la frontière peut être exclusive ou inclusive. «Est-ce que je me définis par rapport à ce que les autres ne sont pas, ou en me rapprochant de ceux qui présentent les mêmes caractéristiques?» En fonction des approches, on considérera ces échanges comme un enrichissement ou un affaiblissement.

«Comme toute frontière, les différences culturelles peuvent intégrer ou séparer. Il y a le 'nous' et 'les autres'.»

Pour les migrants en recherche d'un nouvel El Dorado ou simplement de sécurité, qui ont franchi les frontières, le fait d'arriver dans un lieu d'accueil ne signifie pas pour autant que toutes les barrières sont tombées. Que du contraire. Une société a besoin de gérer les différentes cultures qui se croisent sur son sol. Rim Arara, docteure en sciences politiques et sociales, travaille sur le processus de construction identitaire de trois générations marocaines masculines installées en Belgique.

Le groupe ethnique est minoritaire par nature. Il présente des caractéristiques totalement différentes du pays d'accueil, par la langue, la religion, la nationalité d'origine... «Faire partie de ce groupe, c'est s'approprier ses caractéristiques propres. Se trouver une identité au sein du groupe. Une identité qui peut être négative, dans un processus de défense contre les agressions dont la communauté peut faire l'objet. On se rassemble pour se défendre dans un mouvement de résistance sociale et de solidarité», explique la docteure. Au-delà, ce mécanisme de défense peut devenir un positionnement, une revendication.

À l'intérieur des frontières du pays d'accueil se posent alors d'autres bornes, culturelles celles-là, qui perdurent au-delà des générations. «Comme toute frontière, elles peuvent intégrer ou séparer. Il y a le 'nous' et 'les autres', traduisant un sentiment d'appartenance au groupe», analyse Arara. «C'est la raison pour laquelle, par exemple, les femmes marocaines que

j'ai rencontrées lors de ma recherche doctorale, se limitaient souvent à proposer du thé à la menthe et du cous-cous lorsqu'il s'agissait de présenter leur culture culinaire, qui est infiniment plus riche, au sein d'événements locaux. Mais par le biais de ces deux préparations traditionnelles et essentielles, une présence et une participation se mettaient en place dans l'espace public», fait remarquer Mescoli.

Mais plus le temps passe, plus ces frontières deviennent floues. La troisième génération d'immigrés est souvent confrontée, selon Arara, «non pas uniquement à un sentiment de double appartenance, belge et marocaine, mais aussi à une double absence, ni d'ici, ni de là. Cette génération veut se faire valoir par-delà les frontières.»

La véritable mixité, qui signifierait que les frontières sont définitivement tombées, est infiniment complexe à atteindre. Au contraire, on assiste bien plus souvent à des phénomènes de ghettoïsation qui séparent les cultures plutôt que de les mélanger.

À mi-chemin entre la mixité totale et la ghettoïsation se situe l'intégration, qui nécessite le partage de la langue et des règles du lieu d'accueil. «Mais il faut faire une distinction nette entre l'intégration et l'assimilation. La première suppose le respect des origines et de la culture de l'autre, l'assimilation implique leur disparition complète, la négation de son identité, pour se couler dans un modèle défini», précise Debras. Selon le modèle théorisé par John Berry dès les années 60, ces deux tendances se complètent par la séparation (le refus des pratiques du lieu d'accueil, prôné par certains extrémistes religieux) ou la marginalisation qui traduit le refus des cultures des deux bords.

GÉOPOLITIQUE

LE PRINCIPE DE L'UTI POSSIDETIS

Artificielles, les frontières géopolitiques? Tracées parfois d'un **grand coup de crayon** à travers des étendues supposées inhabitées comme en Afrique, déplacées au gré des conflits comme en Pologne, fixées pour créer des zones tampon comme en Belgique, les frontières internationales se sont imposées au fil du temps compte tenu de **rapports de force politique** qui n'ont plus nécessairement cours aujourd'hui et qui ne tenaient pas souvent compte des réalités sociologiques. Flamands et Wallons n'ont pas grand-chose en commun, le Sud-Tyrol est italien bien que résonant des flonflons autrichiens (à tel point que l'Autriche propose sa nationalité aux Italiens germanophones), les Allemands ont vécu près de 50 ans dans des mondes différents avant la réunification...

Pourtant, la plupart de ces frontières **demeurent** au gré des soubresauts politiques et des révolutions. La décolonisation africaine ou sud-américaine n'a que peu remis ces lignes en cause. Le régionalisme européen ne parvient pas à les faire vaciller et la guerre des Balkans s'est soldée par la dissolution de l'ex-Yougoslavie sur la base des frontières internes de cette fédération artificielle.

À la différence de revendications régionalistes, comme en Catalogne ou en

Flandres, les entités fédérées de l'ex-Yougoslavie sont devenues indépendantes. «La Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Kosovo, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie et la Slovénie ont hérité des frontières administratives ou externes. C'est donc le principe de l'uti possidetis (comme tu as possédé, tu continueras à posséder), gage de stabilité, qui fut appliqué lors de la création de ces sept nouveaux États indépendants», fait remarquer Liridon Lika, chercheur au Center for International Relations Studies (CEFIR) de l'Université de Liège. Au-delà de cela, il existe de nombreuses initiatives de dépassement de ces frontières.

«À travers sa politique d'élargissement vers les Balkans occidentaux l'Union européenne tente, tout en maintenant les frontières existantes des pays de la région, de les estomper à travers la liberté de circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services», souligne Lika. «Des mouvements identiques sont perceptibles ailleurs dans le monde, notamment en Afrique où les dirigeants des États cherchent à renforcer les intégrations régionales, voir à en créer de nouvelles, dépassant par là leurs propres frontières», ajoute Audrey Weerts, chargée de recherche à la Cellule d'appui politique Afrique-Caraïbes de l'Université de Liège.

La valeur de la frontière pour les populistes

Par nature, la notion de peuple fait partie intégrante du discours des partis populistes, qu'ils soient de gauche ou de droite. Ces «nouveaux» mouvements politiques opposent le peuple aux élites, veulent abolir les frontières sociales, rejettent le cosmopolitisme... Mais quel est donc ce peuple que ces partis courtisent? Comment se définit-il?

Partant du principe que l'État se définit par les trois éléments constitutifs que sont le territoire, le gouvernement et la population, le gouvernement établit des normes qui s'appliquent à une population vivant sur un territoire donné. Si le gouvernement belge ne peut pas instituer une loi qui s'appliquerait en dehors de ses frontières, toutes ses lois s'appliquent à tous les individus qui vivent dans ses frontières, quelle que soit leur nationalité. La frontière délimite donc la souveraineté de l'État.

Cette notion d'État délimité par ses frontières est de plus en plus remise en cause par des entités supranationales, comme l'Union européenne, dont les directives s'appliquent dans de plus en plus de matières ou par un éclatement régionaliste qui multiplie les niveaux de pouvoir comme en Belgique. Dans le même ordre d'idées, la mondialisation économique remet également en cause la notion de frontières de l'État, tout comme les mouvements migratoires remettent en cause la population unique.

«Ces mouvements multiples bousculent le discours de base des partis d'extrême droite qui se structure souvent autour du concept d'État, un pays, un peuple», remarque François Debras, maître de conférences au centre d'études Démocratie à l'Université de Liège, qui a étudié la dialectique du Front national français. «On le voit notamment dans le positionnement face à l'Union européenne. Certains, comme le FPÖ en Autriche, voulaient en sortir il y a quelques années. Le discours a aujourd'hui changé. Même polémique au sein du Rassemblement national, en France, où différents courants s'opposent sur cette question.»

La question des frontières marquées n'a donc plus telleme la cote dans le discours des partis d'extrême droite. «Il se re-

porte du coup sur la question des frontières culturelles. On redéfinit la population française par un ensemble d'éléments qui peuvent être le lieu de naissance, l'ascendance mais aussi des valeurs culturelles plus intangibles comme la liberté, l'égalité homme/femme, la laïcité...»

Ces valeurs sont alors utilisées de manière exclusive, non pour promouvoir l'une par rapport à une autre mais pour les opposer. «La laïcité 'française' sera mise en opposition avec l'identité musulmane par exemple. Même chose pour l'égalité homme/femme qui permettrait de distinguer les Français des migrants qui auraient d'autres pratiques culturelles en la matière, selon l'idéologie du parti», poursuit Debras.

Des «chartes de nationalité» que les candidats à la naturalisation devraient signer s'inscrivent dans cette tendance. On retrouve cette revendication dans la plupart des programmes des partis populistes mais sous des formes édulcorées (comme les parcours d'intégration notamment) dans celui de partis plus modérés.

La charte et les valeurs culturelles qu'elle contient constituent donc une nouvelle forme de frontière aux yeux des populistes pour distinguer le «eux» du «nous». «Ces frontières culturelles remplacent aujourd'hui les frontières biologiques, basées sur les races dans le passé. Il est aujourd'hui illégal de distinguer les individus sur la base de leur race. Ces partis se basent donc sur des valeurs culturelles, avec des hiérarchisations similaires, certaines étant meilleures que d'autres», analyse encore Debras.

Une autre caractéristique du discours extrémiste de droite est la hantise de la mixité. La pluralité des identités est perçue comme un appauvrissement et non comme un enrichissement. «Plus encore que le rejet de l'autre, de l'étranger, c'est la crainte de la mixité et la perte de valeurs qui anime les partis d'extrême droite.» En jouant sur les mots bien souvent, note Debras. «La culture marocaine, par exemple, est si belle qu'il serait dommage de la mélanger avec d'autres. Tel est le discours frontiste en France.» Mais se greffe là-dessus la primauté de la culture propre sur les autres.

